

## 2011/12/22/ Aube / SAINT-ANDRE-LES-VERGERS - ZAC d'Echenilly – RFO

Programme : 23

Responsable : Mélody FELIX-SANCHEZ (PRIV. ARCHEOSHERE)

### *Rapport de Véronique BROUQUIER-REDDE*

Dans la banlieue sud-ouest de Troyes, une opération de fouille préventive a été réalisée dans le cadre de la seconde tranche de travaux liés à la construction de lotissement sur la « ZAC d'Echenilly ». Ce projet, situé au nord-ouest de la commune, concerne un lot d'une superficie de 50 hectares et un second lot d'une superficie de 228 hectares (fig. 6). Les parcelles situées au nord-ouest (contiguës à la nécropole) devraient faire l'objet d'un aménagement à court terme, et la zone entre Saint André-les-Vergers et la Rivière de Corps d'un aménagement à moyen terme.

En raison de l'essor de l'agglomération urbaine de Troyes, plusieurs opérations récentes ont mis en évidence des silos de l'âge du Fer et un habitat médiéval à Echenilly (haut et bas Moyen Âge), une nécropole à enclos hallstattiennes à Rosières (à 1 km au sud), un habitat gallo-romain à 1 km au nord-ouest (La Croix Blanche), une nécropole gallo-romaine et mérovingienne (19 sépultures) aux Perrières au sud.

Le premier diagnostic de la tranche 2 effectué en 2008 (Gilles Deborde 2008) sur une parcelle de 5 ha (49 129 m<sup>2</sup>) avait repéré quatre occupations : une fosse du bronze final (fouillée lors du diagnostic), une nécropole du Bas-Empire, un habitat mérovingien (530-610) et moderne (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.). La nécropole gallo-romaine et l'habitat mérovingien avaient été retenus dans la prescription de fouille qui avait réservé une zone de 12 000 m<sup>2</sup> dont 9 000 m<sup>2</sup> à décapier. L'opération de la nécropole antique au nord-ouest a été confiée à Archéosphère, celle de l'habitat d'époque mérovingienne au sud-est à Archéopole (S. Leplus 2010, voir PV Circa juin 2011) ; les opérations distantes de 200 m ont été menées en collaboration afin d'établir une éventuelle relation entre la zone d'habitat et la nécropole dont les datations restaient à préciser. Le second diagnostic a mis en évidence un site funéraire d'époque médiévale sur une superficie de 2 800 m<sup>2</sup> (77 sépultures repérées sur 350 estimées).

Le rapport final d'opération intitulé *Aube Saint André les Vergers, « Zac d'Echenilly »*, daté d'août 2011 et remis le 26 octobre 2011 au SRA, comprend un volume illustré de 393 pages, rédigé sous la direction de Mélody Felix-Sanchez (Archéosphère). La nécropole (parcelle XA 653) est bordée à l'ouest par le chemin dit « l'Homme Mort ». Le toponyme souligne que la présence d'une nécropole ancienne était bien mémorisée. L'opération a été réalisée du 15 mars au 10 avril 2010. 2 594 m<sup>2</sup> ont été décapés sur une emprise de 9 000 m<sup>2</sup>. Quelques structures non funéraires de datation indéterminée ont été repérées.

Une aire funéraire rurale du Bas-Empire (milieu III<sup>e</sup> s. -IV<sup>e</sup> s.), comprenant 32 inhumations dont deux vides et 1 crémation (118), s'étend sur 380 m<sup>2</sup>. Les tombes (93 %) suivent l'axe est-ouest long de 50 m ; une seule rangée perpendiculaire est implantée au centre. La largeur de l'aire est de 11 m environ. Les fosses sont étroites et profondes (L. 0,89/1,272 x l. 0,39/0,93 x 0,01/1,35 m). Elles sont en majorité de plan rectangulaire (53 %) ; d'autres présentent des angles ou des extrémités arrondis ; deux sont de plan trapézoïdal. Une fosse rectangulaire à angles arrondis est creusée dans une fosse ovale de 2,02 m sur 2,52 m (158). Tous les défunts reposent sur le dos, les mains sur le bassin ou l'abdomen, la tête à l'ouest. La majorité des sépultures étaient placées à l'intérieur de cercueils (0,92/2,14 m x 0,21/0,52 m) d'après la présence de clous, deux étaient enfermées dans des matériaux périssables. Des clous de chaussure (52 % des sépultures) attestent le port des chaussures (34 %), ou bien celles-ci étaient déposées aux pieds des défunts (16 %). L'existence de coussins funéraires est observable, pour au moins quatre individus, par la position antéro-inférieure du crâne, la dislocation des vertèbres cervicales et la chute de la mandibule. Un cas de réduction a été distingué (sépulture 142). Deux dépôts d'oiseaux appartiennent à des résidus d'offrandes animales (sp 120, sp 133). Le matériel associé comprend des vases en céramique placés aux pieds, des vases en verre déposés près de la tête et quelques éléments de parure (perles en verre, anneau, fibule de type Keller 6). Soulignons le dépôt d'un bracelet en lignite dans la sépulture 137. Une boucle de ceinture datée du haut Moyen Âge (SP

124) indiquerait l'installation d'une tombe plus tardive. Les vases sont en général entiers ; deux vases miniatures sont impropres à l'usage domestique.

Trois phases chronologiques ont pu être distinguées entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et la fin du IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. L'aire suit une extension linéaire. La phase 1 (seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) correspond à l'implantation des premières sépultures (sp 127 et 133 et sans doute la crémation 118) au sud de la rangée principale orientée selon un axe est-ouest. Les tombes de la phase 2 (première moitié du IV<sup>e</sup> s. ou 300-365) s'installent le long de cette rangée entre les tombes de la phase 1 ou en retrait de la rangée (sp 131, 132, 141, 120, 134). Deux sépultures (sp 119 et 150), contemporaines de la phase 3 (entre 360 et 390 ap. J.-C.) montrent une extension de l'espace funéraire vers l'ouest. La tombe 144 pourrait être postérieure, entre 330 et 540 (début de l'époque mérovingienne) d'après l'analyse <sup>14</sup>C.

L'étude paléobiologique (par Natacha Crépeau) basée sur 30 individus a identifié dix hommes, trois femmes, 22 adultes, 5 immatures. On remarque un déficit des individus âgés de 1 mois à 4 ans. Les immatures seraient regroupés à l'est de la nécropole.

L'étude de la vaisselle en verre et en céramique (p. 152-165) est très synthétique. La figure 88 présente les vases en céramique par sépultures ; un classement par phases aurait illustré les périodes chronologiques proposées.

Les clous de cercueil qui s'apparentent soit à des clous de menuiserie, soit à des clous de charpente (fig. 103) ont été classifiés en trois types selon les traces verticales et/ou horizontales des fibres de bois. La position spatiale de ces clous dans la fosse et l'analyse des modes d'assemblage des planches (selon les études de Philippe Husi menées à Chinon et de X. Rodier à Rigny-Ussé, fig. 109) ont été étudiés pour compléter l'identification des clous.

Le catalogue illustré des sépultures avec le mobilier est présenté en annexe 1 (p. 249-347). Quelques compléments seraient utiles à la documentation présentée. La rubrique datation manque. Le nombre de clous de chaussure (en place ou dispersés) serait à préciser. Le relevé des structures en coupe devrait inclure le comblement et non se limiter à un profil transversal du creusement (TP 166, fig 16 : profil inversé). Les autres annexes correspondent aux inventaires selon les normes prescrites. Dans l'inventaire des clous, aucun champ (y compris la colonne « dénomination ») ne permet d'interroger sur les clous de cercueil.

L'hypothèse de la présence d'un habitat gallo-romain au nord-est de la nécropole est envisagée. Le rapport est bien présenté et clair. Une publication de la nécropole gallo-romaine, sous forme de monographie dans une collection régionale devrait intégrer les données relatives à l'occupation gallo-romaine du secteur (en particulier l'habitat de la Croix blanche, cf. Morize 2004).

Après discussion générale, la Commission adopte l'avis suivant :

#### Avis de la Commission :

La Commission reçoit le rapport final d'opération de la fouille préventive menée à Saint-André-Les-Vergers à la Zac d'Echenilly » (Aube) sous la responsabilité de Mélody Felix-Sanchez et en propose la validation au préfet de région. Elle recommande que les résultats fassent l'objet d'une publication dans une collection régionale.